



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 18 AOÛT 2009 Volume 12 - numéro 1

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 18 août 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Johanne Brousseau et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, Chantal Desjardins, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaire.

### PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2009 - # 20
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 29 juin 2009 - # 21
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
  - 7.1 Résultats aux épreuves uniques du MELS de juin 2008
  - 7.2 Retour sur l'embauche d'une orthophoniste
  - 7.3 Embauche - personnel enseignant
  - 7.4 Embauche - personnel professionnel
- 8.0 Varia
  - 8.1 Dossier des commissaires
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-377-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2009 - # 20

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 16 juin 2009 - # 20, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-378-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 29 JUIN 2009 - # 21

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 29 juin 2009 - # 21, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-379-CE)

## CORRESPONDANCE

Remerciements de la famille de monsieur Fernand Nadeau pour les condoléances acheminées par la Commission scolaire lors du décès de monsieur Nadeau survenu en mars 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 2, numéro 7 de juillet 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le projet, porté par la Table de concertation en loisirs de Dégelis, sur le développement des infrastructures et l'achat d'équipements pour le centre de ski de fond Pleins Poumons de Dégelis. Monsieur Pelletier précise que l'organisme demande l'appui de la Commission scolaire pour aller de l'avant avec son projet.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** le caractère communautaire de l'organisme concerné par le projet de développement;

**CONSIDÉRANT** que la raison d'être du centre de ski de fond Pleins Poumons incite à la promotion de l'activité physique et des saines habitudes de vie;

**CONSIDÉRANT** que le projet cadre bien avec l'entente municipale/scolaire déjà existante entre la Commission scolaire et la Ville de Dégelis;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son appui à la Table de concertation en loisirs de Dégelis, dans ses démarches pour réunir le financement nécessaire en vue de mener à bien son projet de développement des infrastructures et d'achat d'équipements pour le centre de ski de fond Pleins Poumons de Dégelis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-380-CE)

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, informe les commissaires que la FCSQ invite les élus scolaires au lancement de l'année scolaire 2009-2010 qui se tiendra à Rimouski le 3 septembre prochain. Les commissaires doivent faire connaître leur intention à la secrétaire du directeur général, d'ici le 31 août 2009.

## RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MELS DE JUIN 2008

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente et explique les derniers résultats compilés (juin 2008) des épreuves uniques du MELS au secondaire.

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs se positionne au 6<sup>e</sup> rang provincial sur 69 avec un taux de réussite de 87,2 %. Monsieur Pelletier souligne, qu'au cours des dernières années, la Commission scolaire a su conserver une très bonne position parmi les commissions scolaires en tête de classement.

## RETOUR SUR L'EMBAUCHE D'UNE ORTHOPHONISTE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle qu'à la dernière séance du comité exécutif, le 29 juin dernier, il avait demandé l'autorisation de surseoir à la Politique de dotation du personnel afin de mener, dans un délai plus serré, un processus de sélection en vue de recruter un orthophoniste.

Finalement, malgré la rencontre de 2 bonnes candidates potentielles, aucune d'elles n'a retenu l'offre d'emploi présenté. Elles ont reçu des offres d'emploi à l'extérieur de la province où les conditions de rémunération directe sont plus favorables que celles offertes dans le cadre de la convention collective en vigueur.

Le recrutement d'un orthophoniste demeure donc un dossier ouvert.

## EMBAUCHE - PERSONNEL ENSEIGNANT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la liste des enseignants à temps plein dont l'engagement doit être confirmé par le comité exécutif.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire doit respecter les règles prévues d'engagement du personnel enseignant conformément à la convention collective de travail en vigueur;

**CONSIDÉRANT** que le Bureau régional de placement du MELS doit approuver, dans le cadre des dispositions de la sécurité d'emploi, le comblement des postes à temps plein;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement, procède à l'engagement, à temps plein, des enseignants suivants pour l'année scolaire 2009-2010 :

NOM	ÉCOLE	MUNICIPALITÉ	DEGRÉ
Côté, Myriam	L'Envol	Saint-Éloi	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle
Desbiens, Marie-Christine	Plein-Soleil	Saint-Juste-du-Lac	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle
Gagnon, Martine	Notre-Dame	Notre-Dame-du-Lac	Préscolaire
Moreau, Véronique	des Parchemins	Saint-Elzéar	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle
Ouellet, Mélanie	Saint-Joseph	Pohénégamook	2 <sup>e</sup> cycle
Simard, Stéphanie	secondaire Cabano	Cabano	champ 14
Verreault, Isabelle	L'Étincelle	Lac-des-Aigles	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle

**D'**autoriser la directrice des ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats afférents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-381-CE)

#### **EMBAUCHE - PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique les mouvements survenus au niveau du personnel professionnel et précise quelles sont les personnes qui doivent être engagées en remplacement et dont l'embauche doit être confirmée par le comité exécutif.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire doit respecter les règles prévues d'engagement du personnel professionnel conformément à la convention collective de travail en vigueur;

**CONSIDÉRANT** que le Bureau régional de placement du MELS doit approuver, dans le cadre des dispositions de la sécurité d'emploi, le comblement des postes à temps plein;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement, engage, à des postes réguliers à temps plein, à compter du 10 août 2009, les professionnels suivants :

NOM	TÂCHE	AFFECTATION	% DE TÂCHE
Bouchard, Marc	Psychoéducateur	secondaire Transcontinental & écoles primaires d'Estcourt, Sully, Saint-Éleuthère	90 %
Frève, Édith	Conseillère d'orientation	secondaire Dégelis & secondaire Vallée-des-Lacs	100 %

D'autoriser la directrice des ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats afférents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-382-CE)

### DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande l'état de la situation concernant les dispositions prises face à la pandémie anticipée de grippe H1N1.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique les différentes dispositions prises en terme de prévention, comme par exemple l'installation de nettoyeurs pour les mains dans toutes les classes, le rappel et la distribution des règles de prévention à prendre. Monsieur Pelletier explique également que ce dossier est géré par les services de la Santé publique et le MELS, organismes qui demeurent en communication avec les commissions scolaires. Celles-ci doivent suivre les directives. Dans l'ensemble, les choses se déroulent bien.

Suite à l'information qui a circulé au réseau TVA à propos des uniformes dans les écoles, on demande si la Commission scolaire pourrait ouvrir la discussion sur le sujet dans les écoles. Le directeur général rappelle qu'il s'agit là d'un sujet qui relève des conseils d'établissement des diverses écoles et, avant tout, de la vie des écoles.

**PROCHAINE SÉANCE**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2009 au lieu ordinaire des séances.

**CLÔTURE**

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-383-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale